

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2009

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET - Richard CHAUX – Didier LOUVET – Madame Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT – Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : Monsieur Georges BONNEFOND – Madame Patricia SIMONIN.

Monsieur Pierre VALLENSANT a été nommé secrétaire de séance.

Madame CLEMENT reprend les différents points abordés lors de la séance du 10 décembre 2008 et aborde l'ordre du jour suivant :

I – URBANISME :

1 – Le Plat : Le chantier d'extension des réseaux commence demain, mardi 13 janvier. Tous les réseaux seront installés dans le chemin communal. Le devis de l'entreprise SADE est compris entre 21 235 € et 30 835 € H.T.. Une variation de 9 600 € est prévue en cas de terrain dur et de sol rocheux.

2 – Requalification du bourg : Le mercredi 07 janvier 2009 a été présenté en mairie la démarche COCA (Contrat Communal d'Aménagement). Le document présentant cette démarche est distribué aux Conseillers Municipaux.

Le Conseil Général accompagne la commune pendant toute cette démarche.

L'étude est subventionnée à 50 % sur une dépense maximum de 18 300 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour qu'un courrier soit transmis à Monsieur le Président du Conseil Général de la Loire afin de demander un accompagnement technique et financier au titre des COCA.

3 – PVR Le Plat : A la demande de la Sous-Préfecture, la délibération fixant la PVR au Plat a été modifiée.

II – ASSAINISSEMENT :

1 – Déconnexion des fossés : Le bureau d'études ICA Environnement nous a transmis un dossier comprenant le descriptif et l'estimation de ces travaux. Une prochaine réunion avec un représentant de ICA Environnement doit avoir lieu le mercredi 14 janvier 2009.

2 – Station d'épuration : Les courriers à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et au Conseil Général et de missionnement DDE pour une aide à la maîtrise d'œuvre ont été transmis.

III – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Cette commission s'est réunie le mercredi 07 janvier 2009, en présence d'une représentante du Centre des Impôts. Des révisions ont été faites suite à la construction ou à la rénovation de bâtiments.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

1 – Création d'un Site Internet : Il sera demandé à Mr Florent VITTOZ de venir présenter son projet. Une date sera décidée avec lui.

2 – Plan de prévention : ACMO – ACFI :

Les communes, en tant qu'employeurs doivent mettre en place un Plan de Prévention des Risques. Un ACMO (agent chargé d'Assister et de Conseiller dans la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) doit être nommé. Il a pour mission d'assister et de conseiller l'autorité territoriale pour toute question relative à l'hygiène et à la sécurité au travail des agents communaux. Une formation de 3 jours la première année, puis de 2 jours la deuxième année, puis de 1 jour par an ensuite est obligatoire. Son coût est de 50 €/jour + frais de déplacement.

Pour notre commune, cet agent pourrait être Mme Huguette BANUS. Après avoir obtenu son accord, un arrêté de nomination sera pris.

Les frais occasionnés par cette formation pourraient être partagés avec SOUTERNON, puisque Mme BANUS travaille également à SOUTERNON.

Un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) devra ensuite être nommé pour la mission d'inspection et de conseil. Cette nomination relève du CDG 42. Le coût de cette intervention est de 500 € la première année, puis 460 € à partir de la deuxième année.

Un document d'évaluation devra être créé et actualisé tous les ans pour chaque agent communal.

3 – Madame CLEMENT fait le point sur les différents travaux réalisés en 2008, pour lesquels une subvention au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité nous a été attribuée.

4 – Sou des Ecoles : Un voyage scolaire de plusieurs jours est en projet. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour qu'une subvention exceptionnelle soit accordée au Sou des Ecoles. Son montant sera fixé ultérieurement.

5 – Vœux de la Municipalité : La date retenue est le vendredi 29 janvier, à 19 h.

6 – L'élagage des haies est en cours.

7 – Cession du chemin de la Chauz aux Ets DOITRAND : Madame CLEMENT rappelle la délibération du Conseil Municipal du 04 février 2008 décidant de la cession du chemin rural de la Chauz, d'une superficie de 4 ares et 42 centiares, aux Etablissements DOITRAND. Il est maintenant nécessaire de fixer un prix afin de concrétiser cette cession.

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du Conseil Municipal, à la majorité, fixent le prix de vente de ce chemin à 0.15 €/m² + le remboursement des frais de géomètre, de publication ...

8 – Aménagement des entrées privées : Madame CLEMENT donne connaissance du nouveau devis de l'entreprise PONTILLE.

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de faire réaliser par l'entreprise PONTILLE la réfection et le goudronnage des entrées CHAVANNE et BODENEZ. Le coût de ces travaux, soit 1 900.44 € sera pris sur le reliquat des travaux de voirie effectués en 2008.

Il est décidé de ne pas demander de participation financière aux bénéficiaires de ces travaux, car les entrées avaient été abîmées lors de travaux d'extension du réseau d'assainissement, réalisés par la commune. Cette décision a un caractère exceptionnel.

9 – La nouvelle Présidente du Club de l'Amitié est Madame Claudine LOUVET.

..

10 – Une alarme a été posée à la mairie.

11 – A la demande de Monsieur VALLENSANT, Madame CLEMENT indique que la participation financière demandée par la commune de ST GERMAIN LAVAL pour les enfants de notre commune scolarisés à ST GERMAIN, a été réglée. Elle confirme qu'une loi l'impose.

La séance est levée à 23 H 15.